

*Secrétariat*

**MONITEUR DE L'UNIVERSITE DE LIEGE**

---

Année académique 2006-2007 – N° 18

Le 23 mai 2007

**DECISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.**

Le Conseil d'administration, lors de sa séance du 23 mai 2007, a pris, sous réserve des ratifications légales éventuelles, les décisions suivantes :

**a) Suivi budgétaire des budgets ordinaire et social à fin 2006.**

Le Conseil d'administration a pris acte du suivi budgétaire des budgets ordinaire et social à fin 2006.

**b) Approbation des comptes annuels 2006 sous la forme légale, du rapport des réviseurs, du rapport de gestion de l'exercice 2006 et décharge à donner aux réviseurs et aux administrateurs.**

Le Conseil d'administration a approuvé les comptes annuels 2006 sous la forme légale, le rapport des réviseurs d'entreprises MM. MOUHIB et LEBOUTTE (qui pour la première fois attestent sans réserve les comptes annuels), le rapport de gestion de l'exercice 2006 établi en application de l'article 10 de l'Arrêt du Gouvernement du 12 avril 1999 et a donné décharge aux réviseurs d'entreprises et aux administrateurs.

**c) Conclusion et mesures d'exécution de contrats relatifs aux immeubles.**

Le Conseil d'administration a :

- approuvé le projet d'exécution relatif aux réparations des façades de la Faculté de Droit (B31) ;
- approuvé les clauses techniques du cahier spécial des charges relatif à l'entretien des abords du Château de Colonster (B25) ;
- approuvé les clauses techniques du cahier spécial des charges relatif aux travaux de pose et câblage de prises informatiques dans les bâtiments universitaires (tous sites).

**d) Marchés publics.**

Le Conseil d'administration a :

- vu l'urgence, commandé les études du lot 3 du marché d'aménagements de la cour centrale et d'un nœud de circulation liés au regroupement des Bibliothèques de Philosophie et Lettres au 20-Août ;

- désigné l'adjudicataire du marché public de services pour la désignation d'un auteur de projet ayant une mission complète d'étude et de contrôle des aménagements du niveau +1 (greniers) du bâtiment B42 de la Faculté de Médecine vétérinaire (Hospitalisation grands animaux / Écuries) ;
- décidé de ne pas donner suite à la procédure de consultation en cours pour l'attribution du marché de travaux relatifs aux aménagements liés au regroupement des Bibliothèques des Sciences de la Vie au CHU et de le relancer sous la forme d'un appel d'offres ouvert ;
- décidé de charger le Service des Marchés d'organiser une consultation de marché sous la forme d'un appel d'offres restreint avec publicité européenne pour un marché public de fourniture, installation et maintenance du parc photocopieurs et télécopieurs à l'Université de Liège.

**e) Correspondance et communications.**

- Le Recteur a rendu compte de sa participation au Conseil des Ministres de l'Enseignement supérieur, réuni à Londres les 17 et 18 mai, afin de faire le point sur la mise en œuvre du décret "Bologne". Au-delà de la progression des adaptations techniques requises par le décret (masters, ECTS, ...), force est de constater que l'objectif premier de cette réforme, à savoir l'accroissement de la mobilité étudiante, est loin d'être atteint. La cause principale réside dans l'absence, ou tout du moins dans la faiblesse, des financements publics de cette mobilité. Le Recteur rencontrera les représentants des étudiants au sujet de cette problématique (voir également le blog du Recteur : <http://recteur.intranet.ulg.ac.be/?p=149>).
- Le Recteur a brièvement évoqué la question du "ranking" des universités établi par un ancien professeur de l'Université Catholique de Louvain, dont il conteste la pertinence (voir également blog du Recteur : <http://recteur.intranet.ulg.ac.be/?p=143>, <http://recteur.intranet.ulg.ac.be/?p=144> et <http://recteur.intranet.ulg.ac.be/?p=147>) ainsi que celle relative aux spin off universitaires qui fera l'objet d'une communication officielle du CReF (voir également blog du Recteur : <http://recteur.intranet.ulg.ac.be/?p=151>).
- Il a rappelé que l'inauguration des bâtiments du GIGA-CBIG aura lieu le 6 juin prochain.
- L'Administrateur a informé le Conseil de la désignation de Mme V. PIRLET en qualité de représentante du CHU et de l'Université de Liège au sein d'une cellule d'expertise polyvalente à constituer, en collaboration avec la Province de Liège, et dont l'objectif est de gérer les conséquences d'un incident ou d'un attentat de type chimique, biologique, radiologique et nucléaire.

**f) Démission d'un membre du corps enseignant.**

Le Conseil d'administration a déchargé, à sa demande, à partir du 1<sup>er</sup> juin 2007, M. P. PETIT de ses fonctions de chargé de cours à l'Institut des Sciences humaines et sociales.

**g) Situation administrative de M. E. DELRUELLE, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres.**

Le Conseil d'administration a :

- nommé, à partir du 15 juin 2007, M. E. DELRUELLE, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres, au rang de professeur extraordinaire à ladite Faculté et a réduit sa charge à 30 % d'une charge à temps plein ;
- pris acte de la démission de M. E. DELRUELLE de sa fonction de représentant du corps enseignant au Conseil d'administration et de son remplacement par son suppléant, M. M. DELVILLE, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres.

**h) Situation administrative de M. J.-M. DUJARDIN, chargé de cours à HEC-École de gestion de l'ULg.**

Le Conseil d'administration a nommé, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2006, M. J.-M. DUJARDIN au rang de chargé de cours à temps plein à l'Université de Liège (retrait de la décision du 20 septembre 2006).

**i) Restructuration de la charge de M. J.-A. RONDAL, professeur ordinaire à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation.**

Le Conseil d'administration a :

- marqué son accord sur la restructuration de la charge de M. J.-A. RONDAL, professeur ordinaire à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation ;
- demandé la publication au Moniteur belge de l'avis suivant :

*"Deux charges à temps partiel, équivalentes chacune à 50 % d'une charge à temps plein, dans les domaines de la **logopédie des dyslexies développementales et des aphasies** et de la **logopédie des dysphasies et des troubles non spécifiques du langage**" sont vacantes à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation (Département "Sciences cognitives"), incluant des activités d'enseignement pour un maximum de 120H (y compris les travaux pratiques), des activités de recherche, de services à la communauté, ainsi que la participation au développement du Département.*

*Les candidats retenus seront :*

- soit engagés pour une période déterminée ne pouvant être supérieure à cinq ans et à l'issue de laquelle une nomination définitive pourra être envisagée ;
- soit nommés d'emblée à titre définitif.

*Les barèmes et leurs modalités d'application sont disponibles auprès de l'Administration centrale de l'Université de Liège."*

**j) Publication de la vacance d'une charge à temps plein dans le domaine de l'archéométrie médiévale, spécialement la dendrochronologie.**

Le Conseil d'administration a demandé la publication au Moniteur belge de l'avis suivant :

*"Une charge à temps plein dans le domaine de l'**archéométrie médiévale, spécialement la dendrochronologie**, est vacante à la Faculté de Philosophie et Lettres (Département des Sciences historiques). Cette charge inclura des activités d'enseignement, de recherche, ainsi que de services à la communauté.*

*Les candidats, titulaires d'un doctorat, devront faire valoir des travaux de recherche, des publications scientifiques, des missions d'expertise et une expérience pédagogique dans le domaine précité.*

*Le candidat retenu sera :*

- *soit engagé pour une période déterminée ne pouvant être supérieure à cinq ans et à l'issue de laquelle une nomination définitive pourra être envisagée ;*
- *soit nommé d'emblée à titre définitif.*

*Les barèmes et leurs modalités d'application sont disponibles auprès de l'Administration centrale de l'Université de Liège."*

**k) Publication de la vacance d'une charge à temps plein dans le domaine de la théorie et pratique de la traduction, spécialement la littérature anglophone contemporaine.**

Le Conseil d'administration a demandé la publication au Moniteur belge de l'avis suivant :

*"Une charge à temps plein dans le domaine de la **théorie et pratique de la traduction de textes littéraires anglophones** est vacante à la Faculté de Philosophie et Lettres (Département de Langues et Littératures germaniques). Cette charge inclura des activités d'enseignement, de recherche, ainsi que de services à la communauté.*

*Les candidats, titulaires d'un doctorat, auront une excellente connaissance de la langue française et devront faire valoir des travaux de recherche, des publications scientifiques et des missions d'expertise dans le domaine spécifique de la théorie et de la pratique de la traduction de textes littéraires anglophones contemporains, tout particulièrement la littérature postcoloniale.*

*Le candidat retenu sera :*

- *soit engagé pour une période déterminée ne pouvant être supérieure à cinq ans et à l'issue de laquelle une nomination définitive pourra être envisagée ;*
- *soit nommé d'emblée à titre définitif.*

*Les barèmes et leurs modalités d'application sont disponibles auprès de l'Administration centrale de l'Université de Liège."*

**l) Publication de la vacance de charges à temps plein dans les domaines de :**

- a) la neuro-imagerie des troubles de la mémoire et de la revalidation cognitive.**
- b) la biologie de la différenciation sexuelle du cerveau.**
- c) la phytochimie et phytothérapie.**

Le Conseil d'administration a demandé la publication au Moniteur belge des avis suivants :

- *"Une charge à temps plein (indivisible) dans le domaine de la **neuroimagerie des troubles de la mémoire et de la revalidation cognitive** est vacante à la Faculté de Médecine (Département des Sciences cliniques). Cette charge inclura des activités d'enseignement pour un maximum de 250H (y compris des séminaires et des travaux pratiques) ainsi que des activités de recherche dans le domaine précité et de services à la communauté.*

- *"Une charge à temps plein (indivisible) dans le domaine de la **biologie de la différenciation sexuelle du cerveau** est vacante à la Faculté de Médecine (Département des Sciences biomédicales et précliniques). Cette charge inclura des activités d'enseignement pour un maximum de 250H (y compris des séminaires et des travaux pratiques) ainsi que des activités de recherche dans le domaine précité et de services à la communauté.*
- *"Une charge à temps plein (indivisible) dans le domaine de la **phytochimie et la phytothérapie** est vacante à la Faculté de Médecine (Département des Sciences pharmaceutiques). Cette charge inclura des activités d'enseignement pour un maximum de 250H (y compris des séminaires et des travaux pratiques) ainsi que des activités de recherche dans le domaine précité et de services à la communauté.*

*Les candidats retenus seront :*

- *soit engagés pour une période déterminée ne pouvant être supérieure à cinq ans et à l'issue de laquelle une nomination définitive pourra être envisagée ;*
- *soit nommés d'emblée à titre définitif.*

*Les barèmes et leurs modalités d'application sont disponibles auprès de l'Administration centrale de l'Université de Liège."*

**m) Publication de la vacance d'une charge à temps plein dans le domaine de la gestion des réseaux de distribution électrique.**

Le Conseil d'administration a demandé la publication au Moniteur belge de l'avis suivant :

*"Une charge à temps plein dans le domaine de la **conduite en temps réel, l'estimation d'état et l'optimisation du fonctionnement des réseaux d'énergie électrique** est vacante à la Faculté des Sciences appliquées (Département d'Électricité, Électronique et Informatique).*

*Cette charge inclura des activités d'enseignement pour un maximum de 250H (y compris les travaux pratiques), le développement de recherches dans le domaine concerné, ainsi que de services à la communauté.*

*Les candidats, titulaires d'un doctorat, devront faire valoir des travaux de recherche, des publications scientifiques, des missions d'expertise et une expérience pédagogique dans le domaine de l'archéométrie médiévale et de la dendrochronologie.*

*Le candidat retenu sera :*

- *soit engagé pour une période déterminée ne pouvant être supérieure à cinq ans et à l'issue de laquelle une nomination définitive pourra être envisagée ;*
- *soit nommé d'emblée à titre définitif.*

*Les barèmes et leurs modalités d'application sont disponibles auprès de l'Administration centrale de l'Université de Liège."*

**n) Publication de la vacance d'une charge à temps plein dans le domaine "justice réparatrice-victimologie-jeunesse".**

Le Conseil d'administration a demandé la publication au Moniteur belge de l'avis suivant :

*"Une charge à temps plein en criminologie (ou l'équivalent en charges partielles), dans le domaine **"justice réparatrice – victimologie – jeunesse"** est vacante à la Faculté de Droit (École liégeoise de Criminologie J. Constant).*

*Cette charge inclura des activités d'enseignement, de recherche, ainsi que de services à la communauté.*

*Priorité sera donnée au candidat qui fera preuve d'une connaissance approfondie du néerlandais et/ou de l'anglais.*

*Le candidat retenu devra, en outre, être en mesure de s'intégrer et de contribuer à la nouvelle orientation pédagogique plus active décidée par l'École liégeoise de Criminologie Jean Constant.*

*Le candidat retenu sera :*

- *soit engagé pour une période déterminée ne pouvant être supérieure à cinq ans et à l'issue de laquelle une nomination définitive pourra être envisagée ;*
- *soit nommé d'emblée à titre définitif.*

*Les barèmes et leurs modalités d'application sont disponibles auprès de l'Administration centrale de l'Université de Liège."*

**o) Publication de la vacance d'une charge à temps partiel, équivalente à 50 % d'une charge à temps plein, dans le domaine de la psychologie scolaire.**

Le Conseil d'administration a demandé la publication au Moniteur belge de l'avis suivant :

*"Une charge à temps partiel, équivalente à 50 % d'une charge à temps plein, dans le domaine de la **psychologie scolaire** est vacante à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation (Département "Sciences cognitives"). Cette charge inclura des activités d'enseignement pour un maximum de 120H (y compris les travaux pratiques), des activités de recherche, de services à la communauté, ainsi que la participation au développement du Département.*

*Le candidat retenu sera :*

- *soit engagé pour une période déterminée ne pouvant être supérieure à cinq ans et à l'issue de laquelle une nomination définitive pourra être envisagée ;*
- *soit nommé d'emblée à titre définitif.*

*Les barèmes et leurs modalités d'application sont disponibles auprès de l'Administration centrale de l'Université de Liège."*

**p) Clôture de la procédure d'attribution d'une charge à temps plein dans le domaine de la biochimie et physiologie générale, humaine et pathologique.**

Le Conseil d'administration a décidé de clore la procédure d'attribution de la charge à temps plein dans le domaine de la biochimie et physiologie générale, humaine et pathologique à la Faculté de Médecine.

**q) Attribution d'une charge à temps plein dans le domaine de la pharmacie galénique.**

Le Conseil d'administration :

- a attribué, à titre définitif, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2007, la charge à temps plein dans le domaine de la pharmacie galénique à Mme Brigitte EVRARD, docteur en sciences pharmaceutiques ;
- l'a nommée, à titre définitif, à partir de la même date, sous réserve de ratification par la Ministre, au rang de chargé de cours à la Faculté de Médecine ;

- a défini, pour un terme de trois ans, le contenu de sa charge;
- l'a déchargée, à partir de la même date, de ses fonctions de chef de travaux à la Faculté de Médecine.

**r) Attribution d'une charge à temps plein dans le domaine de la science des matériaux métalliques.**

Le Conseil d'administration :

- a attribué, à titre définitif, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2007, la charge à temps plein dans le domaine de la science des matériaux métalliques à Mme Jacqueline LECOMTE-BECKERS, docteur en sciences appliquées ;
- a défini, pour un terme de trois ans, le contenu de sa charge ;
- a constaté que la charge de l'intéressée devient une charge à temps plein dans le corps enseignant à partir de la même date ;
- l'a déchargée, à partir de la même date, de ses fonctions de chef de travaux à la Faculté des Sciences appliquées.

**s) Attribution d'une charge à temps plein dans le domaine de la modélisation et simulation numérique des comportements non linéaires des structures aérospatiales.**

Le Conseil d'administration :

- a attribué, à titre définitif, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2007, la charge à temps plein dans le domaine de la science de la modélisation et simulation numérique des comportements non linéaires des structures aérospatiales à M. Jean-Philippe PONTHOT, docteur en sciences appliquées ;
- l'a nommé, à titre définitif, à partir de la même date, sous réserve de ratification par la Ministre, au rang de chargé de cours à la Faculté des Sciences appliquées ;
- a défini, pour un terme de trois ans, le contenu de sa charge;
- l'a déchargé, à partir de la même date, de ses fonctions de chef de travaux à la Faculté des Sciences appliquées.

**t) Modifications aux programmes, à partir de l'année académique 2007-2008 :**

Le Conseil d'administration a marqué son accord sur les modifications à apporter, à partir de l'année académique 2007-2008 :

- au certificat en expertise à la Faculté de Droit,
- aux programmes des Facultés des Sciences, et
- aux programmes de la Faculté des Sciences appliquées

(information disponible à l'Administration de l'Enseignement et des Étudiants).

**u) Organisation de programmes, à partir de l'année académique 2007-2008 :**

Le Conseil a marqué son accord sur l'organisation, à partir de l'année académique 2007-2008 :

- de masters à la Faculté des Sciences ;
- du master en logopédie à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation ;

- du master complémentaire conjoint en gestion des risques et bien-être au travail à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation ;
- d'un certificat en spirométrie à la Faculté de Médecine.

**v) Convention de coopération interuniversitaire entre l'Université de Liège et l'Université Libre de Bruxelles dans le cadre du master en sciences géographiques, orientation générale.**

Le Conseil d'administration a marqué son accord sur la conclusion, à partir de l'année académique 2007-2008, d'une convention avec l'Université Libre de Bruxelles dans le cadre du master en sciences géographiques, orientation générale.

**w) Missions d'enseignement.**

Des missions d'enseignement sont organisées, conformément au document 14.358, à consulter à l'Administration de l'Enseignement et des Étudiants.

**x) Organisation de suppléances.**

Des suppléances sont organisées, conformément au document 14.359, à consulter à l'Administration de l'Enseignement et des Étudiants.

**y) Organisation de cours libres.**

Des cours libres sont organisés, conformément au document 14.360, à consulter à l'Administration de l'Enseignement et des Étudiants.

**z) Modification de la composition du Bureau exécutif du Département des Sciences historiques.**

Le Conseil d'administration a pris acte de modification de la composition du Bureau exécutif du Département des Sciences historiques, pour terminer l'année académique 2006-2007, comme suit :

- Président : M. Ph. RAXHON
- Vice-Président : M. J.-P. DUCHESNE
- Secrétaire : Mme A. DELFOSSE

**aa) Transfert de membres du groupe de "Physique théorique fondamentale" du Département de Physique vers le Département d'Astrophysique, Géophysique et Océanographie.**

Le Conseil d'administration a transféré, à leur demande, les membres du groupe de "Physique théorique fondamentale" dont les noms suivent, du Département de Physique au Département d'Astrophysique, Géophysique et Océanographie, à partir du 1<sup>er</sup> juin 2007 :

- J. CUGNON, professeur ordinaire
- A. BURNEL, chargé de cours
- F. STANCU, chargé de cours honoraire



- J.-R. CUDELL, chef de travaux
- M. JAMINON, chef de travaux, directrice de la Maison de la Science
- R. SARTOR, chef de travaux
- Th. AOUST, doctorant convention SCK-CEN/ULg, financement externe
- M. BAWIN, maître de recherche FNRS
- D. BOUAZIZ, doctorant AGCD, financement externe
- A. DECHAMBRE, assistante Département de Physique
- I. IVANOV, post-doctorant FNRS
- C. LORCE, aspirant FNRS
- N. MATAGNE, chercheur IISN
- S. PEDOUX, chercheur IISN
- G. SOYEZ, chargé de recherche FNRS
- P. STASSART, chercheur qualifié FNRS, en congé
- L. SZYMANOVSKY, post-doctorant FNRS

**ab) Engagements d'agents de niveau 1.**

Le Conseil d'administration a engagé, sous contrat à durée indéterminée, à partir du 1<sup>er</sup> juin 2007, à charge du Patrimoine au sens strict, au grade de :

Attaché

- Mme Béatrice LECOMTE pour le poste de "Logisticien-coordonateur campus e-Learning" à l'Institut de Formation et de Recherche en Enseignement Supérieur (IFRES) ;
- Mme Catherine DELFOSSE pour le poste de "Logisticien-collaborateur Formasup" à l'Institut de Formation et de Recherche en Enseignement Supérieur (IFRES) ;
- Mlle Stana GRUBISIC pour le poste à mi-temps "Adjoint au responsable biosécurité" au Service Universitaire de Protection et d'Hygiène du Travail (SUPHT).

Ingénieur

- Mme Laurence BILQUIN pour le poste de "Responsable du service de gestion immobilière" à l'Administration des Ressources Immobilières.

**ac) Mise à la retraite d'un membre du personnel scientifique.**

Le Conseil d'administration a mis à la retraite anticipée, à la date du 1<sup>er</sup> juillet 2008, M. Guy D'IETEREN, chef de travaux au Département des Sciences cliniques des grands et petits animaux, et l'a autorisé à faire valoir ses droits à la pension de retraite et à porter le titre honorifique de ses fonctions.

**ad) Élections facultaires : répartition – mise en œuvre.**

Le Conseil d'administration a marqué son accord sur les répartitions des délégués du corps enseignant à temps partiel et du personnel scientifique et a acté le nombre d'étudiants à élire, outre le représentant du PATO, comme suit :

	<u>Corps enseignant</u> <u>temps partiel</u>	<u>Personnel</u> <u>scientifique</u>	<u>Étudiants</u>
- Faculté de Philosophie et Lettres	6	25	22
- Faculté de Droit	3	11	10

- Faculté des Sciences	8	36	32
- Faculté de Médecine	7	30	28
- Faculté des Sciences appliquées	3	28	23
- Faculté de Médecine vétérinaire	1	16	12
- Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education	1	12	9
- École Liégeoise de Criminologie Jean Constant	1	5	4
- Institut des Sciences humaines et sociales	1	4	4

**ae) "Open Access" : mise en œuvre au sein de l'Université de Liège**

Le Conseil d'administration a décidé de la création d'une "digithèque" et de rendre obligatoire :

- l'introduction dans la bibliographie institutionnelle des références de toutes les publications des membres de l'ULg ;
- le dépôt de la version électronique intégrale des articles publiés par les membres de l'ULg depuis 2002. L'accès à ces versions intégrales ne sera ouvert qu'avec l'accord de l'auteur et en conformité avec les règles applicables en matière de droit d'auteur. Le dépôt institutionnel ne contraint nullement le libre choix de l'éditeur et du mode de publication.

Après une période transitoire de 6 mois suivant la mise en production de la digithèque, il a demandé aux différents comités d'évaluation de ne prendre en compte dans tout processus d'évaluation de dossier à l'ULg que les publications référencées dans la bibliographie institutionnelle (articles, ouvrages, chapitres, etc.) et déposées conformément aux règles.

**af) Règlement du Conseil d'administration : modification.**

Le Conseil d'administration a amendé son règlement en prévoyant notamment une procédure de consultation écrite dans des circonstances exceptionnelles.

**ag) Désignation du secrétaire du Conseil d'administration : lancement de la procédure – appel à candidatures.**

Le Conseil d'administration a lancé la procédure de désignation du secrétaire du Conseil d'administration.

**ah) Délégation au Bureau exécutif de pouvoirs décisionnels : représentation de l'ULg dans des organismes internes.**

Le Conseil d'administration a décidé de déléguer au Bureau exécutif la compétence de pouvoir décisionnel pour la désignation des représentants de l'Université de Liège au sein de différents organismes internes (centres, fondations, ...).

**ai) Composition du Comité de gestion scientifique de la Fondation "Montefiore-Levi".**

Le Conseil d'administration a marqué son accord sur la composition du Conseil de gestion scientifique de la Fondation MONTEFIORE-LEVI, pour la période 2006-2010, comme suit :

Membres du Bureau du Département

- M. P. WOLPER, Président du Département d'Électricité, Électroniques et Informatique
- M. J. DESTINE, Vice-Président du Département
- Mme P. ROUSSEAUX, Représentante du personnel scientifique

Membres du corps académique désignés par le Conseil du Département

- M. P. GRIBOMONT, Professeur ordinaire
- M. J. VERLY, Professeur ordinaire

**aj) Divers.**

La prochaine séance du Conseil d'administration est fixée au **mercredi 13 juin 2007, à 14.30 heures** au Château de Colonster. Elle sera précédée d'une **séance du Bureau exécutif à 14.00 heures.**